

Hivernage d'un Aigle botté *Hieraetus pennatus* dans l'île de Port-Cros (Var).

Le 18 janvier 1980, M. Maffre, garde du Parc National de Port-Cros me signalait la présence dans l'île d'un rapace assez semblable à la Buse variable *Buteo buteo* mais au plumage très clair et au-dessous du corps très blanc. Après 4 jours passés sur l'île en février et mars, j'étais à peu près persuadé qu'il s'agissait d'un Aigle botté en phase claire et non d'une Buse blanche, comme je l'avais cru au début. Ses couvertures sus-alaires particulièrement claires (blanc crème) et son comportement d'Aigle m'avaient intrigué : très actif (nombreux vols et piqués...), très agressif (longues poursuites d'une Buse puis nombreuses attaques en piqué contre celle-ci, réfugiée sur un pin, et qu'il esquivait au dernier moment), il captura un jour un Pigeon domestique en vol après un piqué de 40 m. Plusieurs photos, prises le 7 mars au téléobjectif par M. Robert, garde du Parc National, ont été soumises à J. Blondel, G. Cheylan, J.-F. Terrasse et J.-M. Thiollay, qui confirment l'identification. Elles sont déposées à la Rédaction.

Cet Aigle a été observé sur l'île du 18.I au 15.III. Des observations hivernales de cette espèce ont déjà été faites en France (Mayaud, *Alauda* 32, 1964, 58 et 33, 1965, 134), mais la question de l'hivernage en Europe reste peu claire (Erard, Guillou, Meininger et Vieillard, *Alauda* 36, 1968, 100-101).

Jean BESSON
Résidence Vendôme
83400 Hyères

Reçu le 5 mai 1980.

N.d.l.R. — F. Sueur (v.v.) avait observé à Port-Cros 2 ind. (1 ad. phase claire et 1 phase sombre) en migration le 4.X.75.

Trav. sci. Parc nation. Port-Cros	Tome 3	p. 206	1977
-----------------------------------	--------	--------	------

RAPACES NOCTURNES A PORT-CROS

Nous avons identifié deux Rapaces nocturnes, trouvés morts et encore non observés dans l'île :

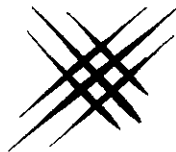
— un Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*) trouvé par le Garde-Moniteur MAFFRE le 10 mars 1977 dans le vallon de la Solitude à 400 m à l'Est du barrage. Il s'agissait certainement d'un hivernant. Cette espèce hivernait régulièrement dans les régions méridionales : pendant l'hiver 1976-1977 nous avons observé plusieurs individus dans la région de Solliès et dans la presqu'île de Giens.

— un Hibou des marais (*Asio flammeus*) trouvé par l'Inspecteur du Parc National J.-C. BARROIS le 28 avril 1977 entre le Manoir et le rivage.

Il s'agissait vraisemblablement d'un migrateur de passage. Cette

J. BESSON

BILAN
DES CONNAISSANCES ACTUELLES
SUR
L'AVIFAUNE DE PORT-CROS



Bilan des connaissances actuelles sur l'avifaune de Port-Cros

J. BESSON (*)

La présente étude a pour but d'établir le bilan de nos connaissances sur l'avifaune du Parc National de Port-Cros dans le but de guider au mieux les recherches ultérieures et servir de base de référence.

Ce travail est le résultat de mes observations personnelles réalisées de 1969 à 1973 au cours de plusieurs séjours répartis sur l'ensemble du cycle annuel et représentant un total de 20 journées d'observation.

Les très rares notes publiées antérieurement par les ornithologues (voir la bibliographie) n'apportent que des renseignements très fragmentaires que j'ai d'ailleurs généralement confirmés. Nous manquons totalement de références sur l'avifaune des temps passés et sur son évolution dans le temps et dans l'espace ; il est certain par exemple que les importantes modifications apportées à certains biotopes il y a environ 70 ans ont joué sur la répartition de certaines espèces : en 1889, les deux tiers de l'île étaient encore cultivés et la culture n'a été complètement abandonnée que vers 1910-1920 au profit de la chênaie d'Yeuse et du maquis (JAHANDIEZ, 1929). Par ailleurs, l'impact direct de l'homme sur l'avifaune a dû varier au cours des siècles : il est à peu près certain qu'autrefois, la population humaine de l'île qui n'avait presque pas de communications avec le continent, devait trouver sur place les moyens de survivre et pratiquer en conséquence, comme cela se faisait encore pendant les périodes des restrictions de la dernière guerre, le dénichage systématique des jeunes Puffins. Cette pratique s'est éteinte à Port-Cros après la guerre, vraisemblablement à la suite des ponctions exagérées faites les années précédentes. Le piégeage des oiseaux de passage a toujours été très pratiqué dans les trois îles d'Hyères et, malgré la surveillance des gardes, certains habitants poursuivent encore actuellement cette activité, mais beaucoup plus discrètement et à une bien moindre échelle.

1. Caractères généraux de l'avifaune

De même que la pauvreté floristique (en nombre d'espèces) a été constatée par les botanistes, l'aspect dominant de l'avifaune nicheuse est sa grande pauvreté spécifique. Bien que Port-Cros soit très proche

(*) Résidence Vendome - A - place Lefèvre - Hyères (Var)

du continent, nous constatons un des principaux caractères des faunes insulaires : leur pauvreté en espèces. Mais, contrairement à la flore, la densité de l'avifaune est extrêmement faible en comparaison d'autres milieux à peu près identiques (massif des Maures). Il y a toutefois une exception, liée il est vrai à l'activité humaine : celle d'une espèce marine, le Goéland argenté, qui prolifère depuis quelques années à la suite de l'extension des dépôts d'ordures sur le continent (il n'est pas rare de compter plus de 2.000 Goélands, en provenance des îles d'Hyères, sur le grand dépôt d'ordures de Pierrefeu).

1.1. **Pauvreté spécifique des oiseaux nicheurs terrestres**

Comparée à celle des Maures, l'avifaune de Port-Cros se distingue par l'absence de plusieurs espèces : le Circaète Jean-le-Blanc, la Buse variable, l'Autour, le Hibou Grand Duc, la Chouette Hulotte, la Chouette Chevêche, le Geai, le Pic vert, le Pic épeiche, la Sittelle torchepot, la Fauvette orphée, la Fauvette grisette, le Rouge-Gorge, la Pie grièche à tête rousse. D'autres espèces qui n'ont pas été trouvées nicheuses, peuvent être en raison de leur rareté ou de leur caractère épisodique, doivent être recherchées ; c'est le cas par exemple du Grimpereau des jardins, du Roitelet triple-bandeau, du Pouillot de Bonelli, du Verdier, de l'Engoulevent et de quelques autres.

L'absence du Circaète et du Grand Duc s'expliquent probablement par l'exiguïté de l'île. Par contre, la Buse pourrait y nicher, certains biotopes de Port-Cros lui étant favorables. Signalons à ce sujet que chaque hiver, pendant 4 mois, un couple de Buses séjourne en permanence sur l'île.

L'absence de la Sittelle s'explique peut-être par le manque de Châtaigniers et de Chênes-lièges, seuls arbres qu'elle fréquente dans les Maures. Le Pic vert, cité comme nicheur probable par HOFFMANN et DORST (1963) a dû nicher assez récemment : plusieurs cavités dont les orifices sont conformes à ceux de l'espèce ont été découvertes dans les Pins maritimes du nord-est de l'île.

Une Chouette Hulotte a séjourné en hiver dans l'île de Bagaud : une pelote contenant des restes de Rat Noir a été trouvée sous un Pin le 15 février 1971.

Enfin, la Pie et le Choucas qui nichent à Porquerolles sont absents de Port-Cros. Une Pie, sans doute erratique, a toutefois été trouvée à moitié dévorée à Bagaud le 9 février 1971.

Quelques espèces qui nichent depuis peu dans les Maures à la faveur des grands coupe-feux aménagés depuis deux ans sont évidemment absentes de Port-Cros : Pie-grièche écorcheur, Bruant ortolan, Alouette lulu.

1.2. **Pauvreté quantitative des oiseaux nicheurs terrestres**

Elle semble pouvoir s'expliquer par plusieurs causes :

— Le milieu naturel est dans l'ensemble peu favorable : les deux tiers de l'île sont occupés par un « maquis élevé » (Arbousiers et Bruyères

arborescentes) dont le sous-bois, privé de lumière et dépourvu de végétation herbacée ou buissonnante, est très pauvre en nourriture (insectes et graines) et offre très peu de sites de nidification. On sait en effet que l'avifaune nicheuse préfère les lisières et milieux plus ouverts, (Cistaies, friches, etc.).

— La sécheresse générale du sous-bois, la pauvreté des sols en eau et leur faible pouvoir de rétention. Les cours d'eau des quatre principaux vallons sont complètement asséchés dès le début de l'été. Il ne reste que le plan d'eau du barrage artificiel du vallon de la Solitude (2.400 m²) et parfois un « gour » situé un peu en amont.

— La présence, dans tous les milieux, du Rat Noir, très souvent arboricole. S'il se nourrit principalement de végétaux (graines des Pins, glands de Chênes verts, racines diverses...), il apprécie certainement aussi les œufs et jeunes oiseaux. Une opération de dératisation en 1970 et 1971 n'a donné de bons résultats que sur l'îlot de la Gabinière. On ne pourra lutter efficacement contre ce prédateur que si on connaît bien sa biologie ; c'est pourquoi, une étude très complète sur l'éco-éthologie du Rat Noir à Port-Cros est urgente (un projet est à l'étude). Un autre prédateur doit être éliminé sans pitié : le Chat-haret dont plusieurs individus de forte taille et devenus sauvages hantent le maquis et les abords des forêts.

1.3. **Richesse de l'avifaune migratrice et hivernante**

Comme pour les autres îles d'Hyères, la situation géographique de Port-Cros en fait un lieu de passage privilégié pour les migrateurs, notamment au printemps lorsqu'ils reviennent d'Afrique après une traversée maritime de l'ordre de 700 km. Les passages d'automne par contre sont plus irréguliers. Comme l'ensemble de la région méditerranéenne, Port-Cros est fréquenté en hiver par de très nombreuses espèces dont la liste n'est certainement pas close. Il y a également au large des côtes un hivernage important d'espèces marines.

1.4. **Les oiseaux marins nicheurs**

Trois espèces au moins nichent régulièrement à Port-Cros : le Puffin Yelkouan, le Puffin cendré et le Goéland argenté. L'extension des colonies nicheuses de Goélands porte certainement préjudice à la reproduction des Puffins. Quant au Pétrel tempête, signalé comme possible par HOFFMANN et DORST (1963), il n'a pas encore été retrouvé. Cette espèce se reproduisait également au siècle dernier dans les îles de Porquerolles et du Levant comme le prouvent des exemplaires capturés vers 1889 et conservés naturalisés au Musée d'Hyères. Toutefois, ce Pétrel est encore observé de temps en temps : un sujet trouvé mort à Saint-Tropez après une tempête (décembre 1969) ; 4 sujets en vol sur la rade d'Hyères au cours d'une tempête (début mai 1970) ; un couple à 1 km au nord-ouest de Port-Cros le 11 mai 1972.

Faucon pèlerin *Falco peregrinus* : un couple nicheur régulier qui chasse dans toute l'île avec une préférence toutefois pour la falaise Sud et sur ses crêtes, à la Gabinière et à Bagaud. Au printemps, ses proies habituelles sont des Passereaux, Huppes, Tourterelles, etc., et en hiver des Goélards, Pigeons ramiers (et quelques Pigeons domestiques), Grives.

Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* : un couple qui niche généralement dans une cavité du Fort de l'Eminence. Chasse principalement dans la partie Nord de l'île, le vallon de la Solitude et à Bagaud. Pendant la belle saison il se nourrit essentiellement d'insectes et de lézards et en hiver de petits Passereaux. Il a été vu dépecer un Rat noir.

Mésange charbonnière *Parus major* : niche dans toute l'île et à Bagaud mais en faible densité ; quelques dizaines de couples.

Mésange bleue *Parus caeruleus* : niche le plus souvent dans les vieux murs des Forts et Batteries ; quelques dizaines de couples.

Mésange huppée *Parus cristatus* : aucune preuve de nidification à ce jour, mais l'espèce est présente toute l'année ; très rare.

Mésange à longue queue *Aegithalos caudatus* : nicheur régulier en petit nombre ; quelques couples seulement.

Merle noir *Turdus merula* : très localisé, la densité est extrêmement faible par rapport à ce qu'elle est dans les Maures. Niche principalement dans les taillis du vallon de la Solitude, à Port-Man, La Palud, à Bagaud et en quelques points de l'Oléo-lentisque ; une quinzaine de couples environ.

Merle bleu *Monticola solitarius* : observé sur toute la côte de Port-Cros et à Bagaud, mais de préférence sur la côte Sud où il niche. Fréquente aussi les Forts où il est peut-être nicheur ; moins de cinq couples.

Fauvette à tête noire *Sylvia atricapilla* : nicheur rare et très localisé : abords du village, vallon de la Solitude, barrage, abords des Forts ; probablement moins de 10 couples.

Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala* : localisée dans les Cistaies, l'Oléo-lentisque, les abords du village ; quelques dizaines de couples.

Fauvette pitchou *Sylvia undata* : localisée dans le maquis bas (Cistaies), friches, abords des Forts ; quelques dizaines de couples.

Chardonnet *Carduelis carduelis* : très localisé et très rare aux abords du village et dans le bas du vallon de la Solitude ; moins de 10 couples.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs* : très faible densité par rapport à celle des Maures ; réparti dans toute l'île et à Bagaud ; probablement moins de 20 couples.

Moineau domestique *Passer domesticus* : n'est apparu à Port-Cros qu'en 1970. Localisé au village, il niche dans les têtes de Palmiers.



Fig. 2 : Fauvette pitchou. (Photo J. BLONDEL.)

C'est un grand consommateur de Cigales en été ; probablement moins de 20 couples.

3.1.2. Estivants

Hibou Petit Duc *Otus scops* : niche souvent dans les anfractuosités des Forts et dans les Mûriers près des habitations (village, Port-Man) ; moins de 10 couples.

Martinnet pâle *Apus pallidus* : niche essentiellement sur la côte Est et à la Gabinière ; chasse sur l'île et au-dessus de la mer ; une quinzaine de couples.

Martinnet alpin *Apus melba* : niche exclusivement dans la falaise Sud de la Gabinière ; une dizaine de couples.

Huppe fasciée *Upupa epops* : il y a peu de biotopes favorables à cette espèce sur l'île ; niche près du village et à Port-Man ; la nidification est irrégulière : 2 couples.

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos* : très localisé, densité extrêmement faible par rapport à celle des Maures. Niche aux abords du village et des Forts, dans le vallon de la Solitude jusqu'au barrage ; très rare ailleurs ; guère plus d'une dizaine de couples.

Fauvette passerinette *Sylvia cantillans* : très localisée et densité extrêmement faible ; guère plus de 10 couples.

3.2. Oiseaux marins nicheurs

L'étude de la reproduction des différentes espèces de Puffins n'en est encore qu'à ses débuts et nécessite de plus amples recherches.

Puffin Yelkouan *Puffinus puffinus yelkouan* : d'après les renseignements fournis par les pêcheurs qui devaient en dénicher autrefois, l'espèce s'est considérablement raréfiée. Une colonie nichait encore en 1965 dans des terriers près de la plage Sud, mais elle a disparu. Deux petites colonies comptant chacune 8 à 10 couples ont été localisées par écoute nocturne en mars 1971, l'une au nord-est de Bagaud, l'autre à la Pointe de la Grande Pierre. Nous suspectons les Rats noirs de porter un tort considérable à ce Puffin. L'espèce est par contre régulièrement observée dans la Grande Passe entre Port-Cros et Porquerolles ainsi qu'au nord de l'île de janvier à juin principalement.

Puffin cendré *Puffinus diomedea* : très localisée et plutôt rare, l'espèce compte une colonie de 8 à 10 couples dans la falaise Sud, au droit de la Gabinière. Par ailleurs, quelques couples disséminés nichent sur les côtes Nord et Est de l'île de Bagaud. L'espèce est observée autour de l'île de mars à fin août.

Goéland argenté *Larus argentatus michahellis* : l'espèce est présente en permanence avec un minimum de 80 individus en décembre et un maximum de 1.000 adultes en mai. Niche en plusieurs colonies ainsi que par couples isolés aussi bien dans les zones rocheuses que dans la végétation littorale ; il construit son nid sous les Pins et les Genévriers ainsi que dans la végétation halophile à la Gabinière.

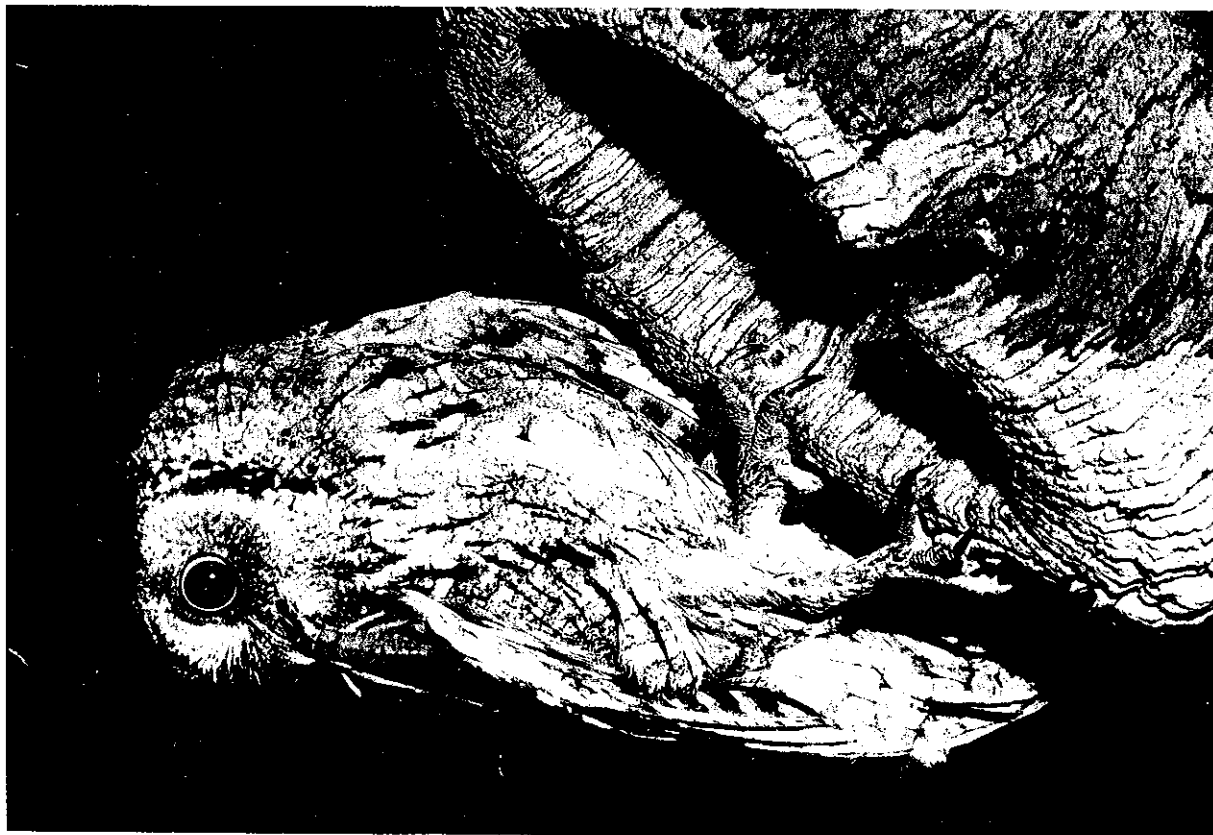


Fig. 3 : Hibou Petit duc. (Photo J. BLONDEL)

et à Port-Cros. Il niche à peu près partout sauf sur la côte Ouest de Port-Cros et la côte Est de Bagaud. Les deux colonies les plus importantes sont situées l'une sur la Gabinière (180 couples) et l'autre dans la partie Sud de Bagaud (130 couples). Des recensements réalisés à la période de reproduction, en mai, indiquent pour les trois années 1970, 1971 et 1972 un effectif de 500 couples environ. Au printemps, les Goélands patrouillent sans arrêt le long de la falaise Sud et s'emparent souvent des petits Passereaux migrants arrivant d'Afrique après les avoir projetés dans l'eau pour les noyer. Même de grandes espèces comme les Hérons et les Flamants sont pourchassés par le Goéland (1).



Fig. 4 : Fauvette passerinette. (Photo J. BLONDEL.)

4. Oiseaux migrants

La liste ci-après est certainement encore très incomplète en raison de la brièveté de mes séjours. Elle concerne principalement la migration prénuptiale qui est plus importante que la migration postnuptiale. Les passages de printemps s'étendent de la fin mars au début juin et culminent entre le 20 avril et le 20 mai. D'une façon générale, les Passereaux sont observés sur la falaise Sud et la crête ainsi que dans tous les lieux ouverts (Cistaies, Oléo-lentisque, sentiers, chemin de la Vigie, abords du village et des Forts, héliport, prairies du Manoir et de Port-Man, Pointe

du Cognet, sud de Bagaud), tandis que les Limicoles s'arrêtent sur les plages de La Palud et au sud du village. Les Hérons, Flamants et Aigrettes garzettes longent les côtes suivant l'orientation des vents et s'arrêtent parfois sur les rochers du bord de mer. Des Hérons bihoreaux ont fait une escale sur les arbres bordant le barrage.

La migration postnuptiale débute dès fin juillet avec le passage fréquent sur les côtes du Chevalier guignette. Quant à la Cigogne, elle n'est observée qu'à la migration d'automne, comme c'est presque la règle en région méditerranéenne.

Au cours des périodes de très mauvais temps, il arrive que de très nombreux oiseaux, épuisés par une traversée marine difficile, viennent mourir sur l'île. C'est ainsi qu'un matin d'avril 1971, il a été recueilli au village près de 50 cadavres d'oiseaux : 1 Tourterelle, 1 Huppe, 19 Hirondelles de cheminée, 13 Hirondelles de fenêtre, 1 Fauvette à tête noire, 2 Fauvettes grisettes, 1 Fauvette des jardins, 1 Rouge queue à front blanc, 1 Linotte mélodieuse, 1 Pipit des arbres, 2 Gobemouches noirs et 5 Pouillots siffleurs !

Liste des oiseaux migrants observés au moins une fois (nous avons incorporé à cette liste et à la liste suivante 4 espèces que nous n'avons pas notées nous-mêmes, mais qui sont citées dans les articles de RIVOIRE et HUE (espèces signalées par *) et d'HOFFMANN et DORTS (espèces signalées par ** ; cf. bibliographie). Le présent article énumère donc la totalité des espèces observées à ce jour à Port-Cros.

Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i>
Héron pourpré <i>Ardea purpurea</i>	Pluvier argenté <i>Charadrius squatarola</i>
Héron bihoreau <i>Nycticorax nycticorax</i>	Courlis cendré <i>Numenius arquata</i>
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	Courlis corlieu <i>Numenius phaeopus</i>
Cigogne blanche <i>Ciconia ciconia</i>	Chevalier cul-blanc <i>Tringa ochropus</i>
Flamant rose <i>Phoenicopterus ruber</i>	Chevalier guignette <i>Tringa hypoleucos</i>
Bondrée apivore <i>Pernis apivorus</i>	Bécasseau variable <i>Calidris alpina</i>
Milan noir <i>Milvus migrans**</i>	Chevalier combattant <i>Philomachus pugnax</i>
Faucon hobereau <i>Falco subbuteo</i>	Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>
Caille <i>Coturnix coturnix</i>	Pigeon colombin <i>Columba oenas</i>
Grand Gravelot <i>Charadrius hiaticula</i>	Tourterelle des bois <i>Streptopelia turtur</i>
Coucou gris <i>Cuculus canorus</i>	Traquet tarien <i>Saxicola rubetra</i>
Coucou-Geai <i>Clamator glandarius</i>	Rouge-queue à front blanc <i>Ph. phoeniceus</i>
Engoulevent d'Europe <i>Caprimulgus europaeus</i>	Fauvette des jardins <i>Sylvia borin</i>
Martinet noir <i>Apus apus</i>	Fauvette grisette <i>Sylvia communis</i>
Martinet alpin <i>Apus melba</i>	Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>
Guépier d'Europe <i>Merops apiaster</i>	Pouillot de bonelli <i>Phylloscopus bonelli*</i>
Rollier d'Europe <i>Coracias garrulus</i>	Pouillot siffleur <i>Phylloscopus sibilatrix</i>
Huppe fasciée <i>Upupa epops</i>	Gobe-mouches gris <i>Muscicapa striata</i>
Alouette calandrelle <i>Calandrella brachydactyla</i>	Gobe-mouches noir <i>Muscicapa hypoleuca</i>
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>	Pipit des arbres <i>Anthus trivialis</i>
Hirondelle de cheminée <i>Hirundo rustica</i>	Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>
Hirondelle de fenêtre <i>Delichon urbica</i>	Bergeronnette printanière <i>Motacilla flava</i>
Loriot <i>Oriolus oriolus</i>	Pie-grièche à tête rousse <i>Lanius senator</i>
Traquet motteux <i>Oenanthe oenanthe</i>	Étourneau sansonnet <i>Sturnus vulgaris</i>
Traquet oreillard <i>Oenanthe hispanica</i>	Linotte mélodieuse <i>Carduelis cannabina</i>

(1) La prédation du Goéland argenté à l'encontre de Canards et Limicoles hivernants, ainsi que de Passereaux migrants à leur arrivée à la côte après leur traversée trans méditerranéenne a été également notée en Camargue. (BLONDEL com. or.)

5. Oiseaux hivernants ou en erratisme hivernal

En hiver, plusieurs espèces sédentaires dans l'île voient leurs effectifs augmenter considérablement par suite d'un afflux d'hivernants (Mésanges, Pinsons, Merles). Dans l'ensemble, l'avifaune hivernale est assez erratique et ses effectifs varient fréquemment en fonction des conditions météorologiques prévalant sur le continent ou en haute mer. L'hivernage du Pigeon ramier est très régulier depuis que la chasse est interdite sur l'île ; ses effectifs varient de 80 à 200 individus et l'espèce constitue une excellente proie pour le Faucon pèlerin. A noter l'hivernage sur la falaise Sud du Tichodrome échelette, espèce alpine transhumante.

5.1. Oiseaux terrestres

Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	Grive mauvis <i>Turdus musicus</i>
Busard Saint-Martin <i>Circus cyaneus</i> *	Merle noir <i>Turdus merula</i>
Buse variable <i>Buteo buteo</i>	Rouge-queue noir <i>Phoenicurus och- rurus</i>
Bécasse des bois <i>Scolopax rusticola</i>	Rouge-gorge <i>Erithacus rubecula</i>
Martin-pêcheur <i>Alcedo atthis</i>	Pouillot véloce <i>Phylloscopus collybita</i>
Pigeon ramier <i>Columba palumbus</i>	Roitelet huppé <i>Regulus regulus</i>
Cochevis huppé <i>Galerida cristata</i> **	Roitelet triple-bandeau <i>R. ignicapillus</i>
Mésange charbonnière <i>Parus major</i>	Accenteur mouchet <i>Prunella modularis</i>
Mésange bleue <i>Parus caeruleus</i>	Bergeronnette grise <i>Motacilla alba</i>
Mésange noire <i>Parus ater</i>	Bergeronnette des ruisseaux <i>M. cinerea</i>
Tichodrome échelette <i>Tichodroma mu- raria</i>	Verdier <i>Carduelis chloris</i>
Troglodyte <i>Troglodytes troglodytes</i>	Pinson des arbres <i>Fringilla coelebs</i>
Grive draine <i>Turdus viscivorus</i>	Bruant des roseaux <i>Emberiza schoe- niclus</i>
Grive musicienne <i>Turdus philomelos</i>	

5.2. Oiseaux marins

Fou de Bassan *Sula bassana* : cette espèce hiverne de novembre à mars au large des côtes varoises. Il est fréquent d'observer de 8 à 15 Fous pêchant à une distance de l'île comprise entre 500 m et 3 km.

Grand Cormoran *Phalacrocorax carbo* : la plupart sont des immatures et l'hivernage est très régulier sur la côte varoise : chaque hiver, de novembre à mars, une vingtaine de sujets dorment et séchent leurs ailes sur une digue des Salins des Pesquiers près d'Hyères. Pendant la journée, une partie se rend aux îles d'Hyères : on en rencontre 6 à 10 à Port-Cros, notamment sur la côte Est (Port-Man), ainsi qu'à Bagaud.

Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis* : une seule observation de printemps (mai 1970) à Port-Cros.

Mouette rieuse *Larus ridibundus* : hiverne régulièrement sur la côte varoise (Salins d'Hyères, embouchures du Gapeau et de l'Argens, golfe de Saint-Tropez, Saint-Raphaël...), mais très rarement à Port-Cros. Une seule fois, le 27 décembre 1970, 1.000 Mouettes se sont rassemblées lors d'une forte tempête de vent d'Est dans la passe séparant Port-Cros de l'île du Levant.

Petit Pingouin *Alca torda* : des individus isolés ou par petits groupes observés par intermittence de décembre à mars.

Macareux moine *Fratercula arctica* : même statut que l'espèce précédente avec, de surcroît, quelques observations estivales : 3 le 5 juillet 1972 à 3 km au nord-ouest de Port-Cros et 1 le 29 août 1973 à 1 km au nord-ouest de Port-Cros.

4. Conclusion

Il paraît absolument nécessaire de situer l'étude avifaunistique de Port-Cros dans le cadre d'une étude d'ensemble des trois îles d'Hyères (Porquerolles, Port-Cros, Levant) afin de mieux connaître les particularités propres à l'archipel et de mieux suivre l'évolution des peuplements. Cette remarque est particulièrement vraie pour les espèces marines (Goélands, Puffins).

Le présent bilan n'a nullement la prétention d'être exhaustif et il ne fait pas de doute que de nouvelles recherches sont nécessaires. Nous souhaitons en particulier, avec la collaboration de J. BLONDEL, intensifier les inventaires quantitatifs afin de préciser le statut exact de chaque espèce.

Hyères, janvier 1975.